



République de Côte d'Ivoire

Programme des Nations Unies pour le Développement

Projet de réhabilitation des infrastructures touristiques et de recherche du Parc National de Taï

RESUME DU PROJET

Le Parc National de Taï (PNT), classée réserve de biosphère et patrimoine mondial, est aujourd'hui la forêt tropicale la plus intacte et la mieux protégée de l'Afrique de l'Ouest. Ceci est surtout le résultat d'un projet de coopération pour sa gestion, auquel participent la GTZ, la KfW, le WWF et la WCF (Wild Chimpanzee Foundation). Ce projet appuie l'OIPR (Office Ivoirien des Parcs et Réserves) à remplir les fonctions clé du management du Parc qui sont : la surveillance, le bio-monitoring, l'aménagement, l'écotourisme, la recherche et le développement économique de la zone riveraine. Au cours des années 90, le PNT a connu un certain développement de l'écotourisme qui lui a permis d'avoir des recettes. L'écotourisme constitue une des principales sources de revenus de l'OIPR pour le financement d'une partie des coûts de gestion Parc. Il joue un rôle important dans le Plan d'Affaire dont le PNT s'est doté en 2007

La crise socio-politique depuis Septembre 2002 a eu comme conséquence une réduction considérable des activités touristiques. Pire, les infrastructures touristiques se sont détériorées et le seul réceptif hôtelier, « l'Ecotel Turaco » a été pillé et saccagé par des délinquants venus de Libéria au cours des phases de combat. La fonctionnalité de cet hôtel est une condition pour la reprise des activités touristiques. Or, les partenaires de l'OIPR impliqué dans la gestion du PNT n'ont pas prévu de budget pour la réhabilitation de l'hôtel et des autres infrastructures touristiques. Il en est de même pour les infrastructures de recherche qui bien que n'ayant pas subi les attaques se retrouvent dans un état de dégradation assez avancés.

Le présent projet prévoit la réhabilitation des infrastructures touristiques et de recherche, leur équipement de base, et la remise en état des voies d'accès. Il prévoit en plus un fonds pour des micro-projets générateurs de revenus pour renforcer la participation active des populations riveraines à la conservation et pour leur proposer des alternatives à l'exploitation illicite des ressources du PNT, dont notamment le braconnage. Le projet contribue ainsi également à la réduction de la pauvreté.

Les activités du présent projet seront mises en œuvre par l'OIPR en partenariat avec la GTZ le Centre Suisse de recherche scientifique. Il s'inscrit dans le cadre de l'exécution du « Projet de Gestion du Parc National de Taï ».

EFFET(S) DE L'UNDAF ET INDICATEUR(S) : D'ICI 2013, LES RESSOURCES EN EAUX, FORESTIERES ET ENVIRONNMENTALES SONT PROTEGEES, PRESERVEES ET GERES DE FAÇON DURABLE ET CONCERTEE

Produits escomptés :

- Les infrastructures touristiques sont réhabilitées;
- Les infrastructures de recherche sont réhabilitées;
- Les revenus des populations riveraines ont augmenté à travers des microprojets générateurs de revenus;

Indicateurs ;

- Nombre de touristes enregistrés pour les infrastructures touristiques
- Nombre projets de recherche
- Nombre de chercheurs déployés sur le centre
- Au moins 15 microprojets en exécution en 2009

Partenaires responsable : PNUD,

Partenaires de mise en œuvre ; OIPR (Office Ivoirien des Parcs et Réserves, GTZ Centre Suisse de recherche scientifique,

Financement : Fonds Ivoirio-Suisse de Développement Economique et Social (FISDES)

Titre du projet: Projet de réhabilitation des infrastructures touristiques et de recherche du Parc National de Taï

Numéro du projet :

Durée du projet : 12 mois

Modalité de gestion : NEX

Budget total (FCFA)	500 000 000
(USD)	
(1USD= 507)	_____
Frais de Gestion (7%)	
35 000 000	
FISDES (*) (FCFA)	500 000 000
Budget Total du projet	465 000 000
FCFA	

Approuvé par (Gouvernement):

AHIZI Aka Daniel

Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts



Approuvé par (PNUD):

M. ANDRE CARVALHO

Directeur Pays



Date

Date

24/4/2009

SECTION I : DESCRIPTION NARRATIVE

PARTIE I : ANALYSE DE LA SITUATION

Le Parc National de Taï (PNT), classée réserve de biosphère et patrimoine mondial, est aujourd'hui la forêt tropicale la plus intacte et la mieux protégée de l'Afrique de l'Ouest. Ceci est surtout le résultat d'un projet de coopération pour sa gestion, auquel participent la GTZ, la KFW, le WWF et la WCF (Wild Chimpanzee Foundation). Ce projet appuie l'OIPR (Office Ivoirien des Parcs et Réserves) à remplir les fonctions clé du management du Parc qui sont : la surveillance, le bio-monitoring, l'aménagement, l'écotourisme, la recherche et le développement économique de la zone riveraine. Au cours des années 90, le PNT a connu un certain développement de l'éco-tourisme qui lui a permis d'avoir des recettes. L'écotourisme est pratiquement la seule source de revenus de l'OIPR pour le financement d'une partie des coûts de gestion Parc. Il joue un rôle important dans le Plan d'Affaire dont le PNT s'est doté en 2007.

La crise sociopolitique depuis Septembre 2002 a eu comme conséquence une réduction considérable des activités touristiques. Pire, les infrastructures touristiques se sont détériorées et le seul réceptif hôtelier, « l'Ecotel Turaco » a été pillé et saccagé par des délinquants venus de Libéria lors des troubles de la guerre. La fonctionnalité de cet hôtel est une condition pour la reprise des activités touristiques. Or, les partenaires pour la gestion du PNT n'ont pas prévu de budget pour la réhabilitation de l'hôtel et des autres infrastructures touristiques.

Il en est de même pour les infrastructures de recherche. Elles n'ont pas été attaquées mais se trouve dans un état de délabrement avancé par manque de moyens pour l'entretien et la réhabilitation.

La présence de touristes et de chercheurs contribue d'une manière considérable à la conservation. L'écotourisme crée en plus un certain nombre d'emplois directs et indirects pour les populations riveraines.

En dehors des bâtiments, les voies d'accès à l'Ecotel et à la station de recherche sont également détériorées et difficilement praticables.

Face à cette situation un projet de réhabilitation de ces infrastructures a été soumis à l'attention des partenaires au développement notamment au FISDES par la GTZ en collaboration avec le Centre Suisse pour le volet de réhabilitation des infrastructures de recherche dans une optique d'un travail en synergie pour réaliser les activités du projet.

Le présent projet prévoit la réhabilitation des infrastructures touristiques et de recherche, leur équipement de base, et la remise en état des voies d'accès. Il prévoit en plus un fonds pour des microprojets générateurs de revenus pour renforcer la participation active des populations riveraines à la conservation et pour leur proposer des alternatives à l'exploitation illicite des ressources du PNT, dont notamment le braconnage.

Le présent projet financé par le FISDES vient compléter les efforts des autres partenaires cités dans le cadre de la gestion du parc de Taï.

PARTIE II : STRATEGIE

La stratégie de mise en œuvre du présent projet s'inscrit dans le cadre de l'exécution du « Projet de Gestion du Parc National de Taï ». Les actions seront mises en œuvre par l'OIPR Zone du sud Ouest en partenariat avec la GTZ, le Centre Suisse de recherche scientifique et le PNUD.

Le projet est décliné en trois principales composantes qui sont :

Composante A : Réhabilitation de l'Ecotel et des autres infrastructures touristiques et de la voie d'accès

Il s'agit dans le cadre de cette composante d'identifier et d'évaluer les infrastructures à réhabiliter, d'identifier les entreprises prestataires et de formaliser le processus de réhabilitation. Cette composante sera mise en œuvre par l'OIPR zone du Sud-ouest en partenariat avec la GTZ qui utilisera son expertise et son réseau de partenaires pour mettre en œuvre les activités.

Composante B : Réhabilitation de la station de recherche et de la voie d'accès. Il s'agit de combiner la réhabilitation des infrastructures à la redynamisation de quelques activités de recherche en vue du soutien à la gestion durable du PNT.

En effet la réhabilitation des infrastructures de recherche et leur équipement ne trouvent sa pertinence que si quelques activités de recherche permettent d'exploiter ces infrastructures de manière efficace. Compte tenu de la durée limitée du projet et des ressources, des activités de renforcement des capacités de recherche à travers notamment la formation de jeunes doctorants et étudiants maintiendront une activité de recherche l'utilisation des infrastructures réhabilitées pendant la durée de vie du projet. Le centre Suisse s'organisera pour prendre le relais à la fin du projet.

Les domaines de recherche et le nombre de chercheurs devra tenir compte des moyens disponibles une fois que les travaux de réhabilitation et d'équipement minimum pour faire fonctionner le centre auront été évalués par le centre suisse en tenant en compte le fait que la réhabilitation n'a des sens que si les infrastructures peuvent être utilisées pour les travaux de recherche.

Un dispositif de diffusion des travaux de recherche sera mis en place en vue de rendre compte de l'utilisation des ressources.

Pour faciliter l'exécution des activités de cette composante, une lettre d'accord spécifique sera signée entre le centre suisse et le PNUD pour la mise à disposition des fonds. Le centre Suisse rendra compte au PNUD

Composante C : Appui à la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus pour les populations vulnérables vivant à la périphérie du PNT. Les populations riveraines du PNT bien que sensibilisées et engagées dans les actions de préservation, restent tentées par des actions de braconnage et d'exploitation des ressources du parc. Afin de leur permettre de développer des activités alternatives permettant de préserver efficacement le parc, le projet prévoit le financement d'une quinzaine de microprojets générateurs de revenus au profit de ces populations riveraines.

Ces microprojets seront financés par des subventions destinées aux organisations communautaires et aux associations villageoises à travers la cellule de mesures riveraine de l'OIPR/GTZ basée dans la région du sud ouest.

PARTIE III : ARRANGEMENTS DE GESTION

Modalité d'exécution

Le projet sera mis en œuvre par l'OIPR, la GTZ et le centre Suisse de recherche scientifique à qui sera confié la composante B de réhabilitation du centre de recherche. Pour l'identification et le choix des prestataires et entrepreneurs, le centre suisse s'appuiera sur l'expertise de la GTZ à qui ces travaux pourraient être confiés sur commun accord. La direction de zone du sud ouest de l'OIPR participera à la mise en œuvre de la composante C relative à l'appui aux activités génératrices de revenus avec l'appui de la GTZ dans le cadre du fonctionnement de la cellule mesures riveraines.

Mise en place d'un Comité de Pilotage (CP)

Un comité de pilotage du projet sera mis en place composé de l'OIPR (Direction Générale et Direction de Zone Sud-ouest), de la GTZ, du Centre Suisse de recherche, du PNUD, d'un représentant du Ministère de l'environnement qui en assurera la présidence et d'un représentant du Ministère du Plan et du développement. Le CP se réunira au moins 1 fois par trimestre pour faire le point de l'avancé des travaux sur la base du plan de travail approuvé.

Rôle des Partenaires impliqués dans l'exécution

Le projet est exécuté par l'OIPR et la GTZ dans le cadre du « Projet de Gestion du Parc National de Taï » sur la base d'une lettre d'accord avec le PNUD dans le cadre des composante A et C ; et par le centre Suisse pour la composante B. l'OIPR et la GTZ ainsi que le centre Suisse élaboreront un rapport d'avancement à l'attention du PNUD à mi parcours et un rapport final technique et financiers

L'OIPR/Direction du sud-ouest, agira en tant que partenaire technique dans la mise en œuvre du projet

PARTIE IV : SUIVI ET EVALUATION

Suivi et évaluation

L'OIPR et La GTZ assureront le suivi et le contrôle de la qualité des activités entreprises dans le cadre des composantes A et C et devra sur la base de rapports d'avancement et d'un rapport final rendre compte au PNUD qui agit en qualité d'agence d'exécution du fonds. Le PNUD rendra compte au Gouvernement de Côte d'Ivoire, et informera l'Ambassade de Suisse, par l'élaboration d'un rapport final tel que décliné dans l'accord de financement.

En ce qui concerne spécifiquement la composante B le suivi des activités sera fait par la direction du centre suisse qui vérifiera l'avancement des travaux de réhabilitation et des projets de recherche. Des missions de terrain leur permettront de juger de l'efficacité des dispositifs mis en place sur le terrain. Le centre Suisse produira un rapport d'avancement et un rapport final technique et financier qui sera transmis au PNUD.

Le PNUD aura la responsabilité de l'évaluation qui se fera examen conjoint par des représentants du Gouvernement, du PNUD et des structures de mise en œuvre du projet. Le projet dans sa globalité fera l'objet d'audit conformément aux règles et procédures du PNUD.

PARTIE V : CONTEXTE JURIDIQUE

Le présent document de projet constitue l'instrument visé à l'article 1^{er} de l'accord de base conclu entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Programme des Nations Unies pour le Développement, signé le 3 décembre 1993 par les parties en cause. Il s'inscrit aussi dans le cadre global de l'accord cadre signé par le FISDES et le PNUD en juin 2006, notamment en son paragraphe 2 de l'article 2, et définit le type d'assistance qui devra être apporté par le PNUD.

Le projet sera mis en œuvre en conformité avec les règles et procédures du PNUD. Il pourra faire l'objet d'amendement. Les révisions pourraient être apportées au présent descriptif de projet même si elles ne sont revêtues que de la signature du Directeur pays, à condition que ce dernier ait l'assurance que le Gouvernement Ivoirien (le Ministère de tutelle) n'ait pas d'objection à formuler à l'égard des changements envisagés.

PARTIE VI : RISQUES

La réalisation effective ou la non réalisation du projet intégré dépend en majeure partie du climat sociopolitique ou même militaire. Ces facteurs énumérés ci-dessous permettent d'avoir une idée claire et d'adopter une démarche conséquente. Il faudra donc, en effet, tenir compte du contexte et de l'environnement dans lequel le projet doit être mis en oeuvre et évoluer.

Hypothèses de réussite du projet

- Processus de consolidation de paix en marche ;
- Appel des leaders d'opinion à la sortie de crise, à la réconciliation nationale et à la paix pour le renforcement de la cohésion sociale ; .
- Implication réelle des populations locales

Risques liés à l'exécution du projet

- Détérioration de la situation politique et sécuritaire du pays, particulièrement dans les zones d'intervention ;
- Résurgence des tensions ; ;
- Arrêt total du processus de réconciliation nationale ;
- Manque de volonté des groupes cibles d'adhérer au processus ;

Ces risques auront des répercussions sur le plan opérationnel, mais également sur le plan financier. Des mécanismes d'alerte précoce et d'anticipation surtout en collaboration avec la contrepartie nationale devraient être mis en place pour tenter de minimiser la portée de ces risques.

SECTION II : CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES

OBJECTIFS

OBJECTIF GENERAL

De façon générale, le présent projet vise à

1. Contribuer à la relance de l'écotourisme et la création de recettes pour le PNT
 2. Contribuer à l'amélioration des conditions de recherche
 3. Contribuer à la lutte contre la pauvreté dans les zones riveraines du PNT
- Il vient compléter l'action de l'OIPR, de la coopération allemande (GTZ/KfW), du WWF et du WCF.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

De façon spécifique, le projet vise à apporter un appui subséquent à la gestion du Parc National de Tai, en prenant en compte

- (i) La réhabilitation des infrastructures touristiques ;
- (ii) La réhabilitation des infrastructures de recherche ;
- (iii) La génération de revenus pour des populations vulnérables de la zone périphérique;

BENEFICIAIRES, IMPACTS DE L'ASSISTANCE

BENEFICIAIRES

- Usagers de l'Ecotel et de la station de recherche
- Le personnel (guides touristiques, employés)
- Les populations riveraines du PNT

ZONES D'INTERVENTION

Le projet concernera les zones d'exploitation touristique et de recherche et les villages riverains du PNT

CADRE DE RESULTATS STRATEGIQUES

Effets escomptés :	<ul style="list-style-type: none">• Reprise des activités touristiques et augmentation des recettes pour l'OIPR• Renforcement des activités de recherche• Augmentation des revenus des populations riveraines			
Indicateurs d'effet :	<ul style="list-style-type: none">• Reprise des activités touristiques à partir d'Avril 2009• Nombre de chercheurs• Au moins 15 microprojets en exécution en Avril 2009			
Ligne de service	Réduction de la pauvreté			
Stratégie de partenariat	<ul style="list-style-type: none">• Intégration dans le « Projet de Gestion du PNT » et le partenariat avec la GTZ/KfW, l'OIPR, le WWF et le WCF• Intégration dans les « mesures riveraines » du projet PNT			
Produits prévus	Cible des produits	Activités prévues	Structures d'exécution	Apports

Effets escomptés :	<ul style="list-style-type: none"> • Reprise des activités touristiques et augmentation des recettes pour l'OIPR • Renforcement des activités de recherche • Augmentation des revenus des populations riveraines 			
Indicateurs d'effet :	<ul style="list-style-type: none"> • Reprise des activités touristiques à partir d'Avril 2009 • Nombre de chercheurs • Au moins 15 microprojets en exécution en Avril 2009 			
Ligne de service	Réduction de la pauvreté			
Stratégie de partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration dans le « Projet de Gestion du PNT » et le partenariat avec la GTZ/KfW, l'OIPR, le WWF et le WCF • Intégration dans les « mesures riveraines » du projet PNT 			
Produits prévus	Cible des produits	Activités prévues	Structures d'exécution	Apports
1. Les infrastructures touristiques sont réhabilitées	1.1. Ecotel 1.2. Sentiers 1.3. Voie d'accès	1.1. Préparation des dossiers d'appel d'offre (DAO) 1.2. Sélection de l'entrepreneur 1.3. Réhabilitation de l'Ecotel 1.4. Acquisition et mise en place de l'équipement 1.5. Réhabilitation des sentiers touristiques et de l'environnement de l'Ecotel 1.6 Réhabilitation de la piste d'accès	GTZ/OIPR	300 000 000 FCFA
2. Les infrastructures de recherche sont réhabilitées	2.1. Station de recherche 2.2. Voie d'accès	2.1. Préparation des DAO 2.2. Sélection de l'entrepreneur 2.3. Réhabilitation de la station de recherche 2.4 Acquisition et mise en place de l'équipement 2.5 Réparation de la piste d'accès 2.6 : Démarrage des activités de recherches retenues	CSRS/CRE	150 000 000FCFA

Effets escomptés :	<ul style="list-style-type: none"> • Reprise des activités touristiques et augmentation des recettes pour l'OIPR • Renforcement des activités de recherche • Augmentation des revenus des populations riveraines 		
Indicateurs d'effet :	<ul style="list-style-type: none"> • Reprise des activités touristiques à partir d'Avril 2009 • Nombre de chercheurs • Au moins 15 microprojets en exécution en Avril 2009 		
Ligne de service	Réduction de la pauvreté		
Stratégie de partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration dans le « Projet de Gestion du PNT » et le partenariat avec la GTZ/KfW, l'OIPR, le WWF et le WCF • Intégration dans les « mesures riveraines » du projet PNT 		
Produits prévus	Cible des produits	Activités prévues	Structures d'exécution
3. Les revenus des populations riveraines ont augmenté	3.1. Au moins 15 microprojets générateurs de revenus	3.1. Identification des promoteurs et analyse de leurs microprojets 3.2. Financement des projets ; 3.3. Formation des promoteurs ; 3.4. Suivi et évaluation des microprojets	GTZ/OIPR
			50 000 000 FCFA

BUDGET CSRS VOILET REHABILITATION

RUBRIQUE	DESIGNATION	TOTAL
Coordination et supervision	Mission exploratoire (location de véhicule+frais de mission)	1 000 000
	Diffusion des Dossiers d'appel d'offre et sélection	500 000
	Mission de démarrage des travaux (loc. de véhicule + FM)	1 000 000
	Mission de suivi à mi parcours (loc. de véhicule + FM)	1 000 000
	Mission de restitution des travaux (loc. de véhicule + FM)	1 000 000
Réhabilitation	Maisons (1 et 2) des chercheurs	12 000 000
	Maison chef de station	7 000 000
	Paillette polyvalente	5 000 000
	Campement du personnel	12 000 000
	Laboratoire de zoologie/entomologie	8 000 000
	Hangar	5 000 000
	Château d'eau/tuyauterie	10 000 000
	Routes et ponts	10 000 000
	Equipement paillette et maisons	8 500 000
	Groupe électrogène (2)	700 000
Equipement des infrastructures et du personnel	Vélos (5)	500 000
	Tronçonneuse (1)	500 000
	Caisse à outils (1)	500 000
	Ordinateur et accessoires	1 000 000
	Carburant	750 000
	Entretien, vélos, groupe...	600 000
	Fournitures de bureau	520 200
	TOTAL	87 070 200
	Frais PNUD	6 094 914
	Frais CSRS (comptabilité, audit, courses, démarches administratives...)	4 353 510
TOTAL + frais PNUD + frais CSRS	97 518 624	

VOLET RECHERCHE

		Petits mammifères	Primates...	Agroforesterie	Total
Supervision	Indemnités superviseurs (CSRS, CRE)	600 000	600 000	600 000	1 800 000
	3 Missions comité de suivi et évaluation (CSRS, CRE, OIPR, GTZ)	720 000	720 000	720 000	2 160 000
	Location véhicule comité de suivi (CSRS, CRE, OIPR, GTZ) X 3	300 000	300 000	300 000	900 000
	Carburant 3 missions	135 000	135 000	135 000	405 000
	Mission encadreurs académiques (Universités)	240 000	240 000	240 000	720 000
	1 Mission supervision PNUD	300 000	300 000	300 000	900 000
	TOTAL SUPERVISION				6 885 000
	Indemnités coordonnateurs (2 CSRS, 1 CRE)	2 100 000	2 100 000	2 100 000	6 300 000
	Frais de missions coordonnateurs (2 CSRS, 1 CRE)	1 440 000	1 800 000	1 800 000	5 040 000
	Location véhicule coordonnateurs et encadreurs académiques	1 800 000	2 250 000	2 250 000	6 300 000
Coordination des études	Carburant	308 250	308 250	308 250	924 750
	Location véhicule Abidjan	50 000	50 000	50 000	150 000
	Assurances (3 étudiants)	34 000	34 000	34 000	102 000
	TOTAL COORDINATION				18 816 750
	Indemnités de terrain étudiant D.E.A. (3 étudiants)	1 500 000	1 500 000	1 500 000	4 500 000
Travaux des étudiants	Main d'œuvre locale	600 000	600 000	360 000	1 560 000
	Main d'œuvre laboratoire	500 000	-	-	500 000
	Assurances	34 000	34 000	34 000	102 000
	TOTAL PERSONNEL				6 662 000
	Durable	3 000 000	5 000 000	2 000 000	10 000 000
Matériel	Consommable	500 000	500 000	500 000	1 500 000
	TOTAL MATERIEL				11 500 000
	Communication	240 000	240 000	240 000	720 000
	Documentation	200 000	200 000	200 000	600 000
	Rapports, posters...	255 000	255 000	264 620	774 620
Communication, rapports et divers	Divers	300 000	300 000	300 000	900 000
	TOTAL COMMUNICATION ET DIVERS				2 994 620
	Total	15 156 250	17 466 250	14 235 870	46 858 370
	Frais PNUD				3 280 086
	Frais CSRS (comptabilité, audit, courses, démarches administratives...)				2 342 919

Total + frais PNUD + frais CSRS

52 481 374

TOTAL GENERAL

149 999 998

BUDGET PREISIONNEL COMPOSANTE A ET C (OIPR-GTZ)

Rubrique	Désignation	Montant
Coordination et supervision	Préparation des dossiers d'appel d'offre (DAO)	
	Sélection de l'entrepreneur	6 000 000
	Mission de suivi et supervision de la DG OIPR Mission conjointe de suivi	1 000 000
Réhabilitation de l'ECOTEL	Réalisation des travaux	160 000 000
	Acquisition des équipements	48 500 000
Réhabilitation des Pistes	Réalisation des Travaux	60 000 000
Financement d'activités génératrices de revenus	Financement d'au moins 10 micro projets	50 000 000
Frais de Gestion du PNUD		24 500 000
TOTAL		350 000 000

CSRS références bancaires (2)

Nom du titulaire du compte

Boîte Postale
Rue
Lieu
Tél.2
Fax

CSRS

Centre Suisse de Recherches Scientifiques
01 BP 1303 Abidjan 01
Km 17 Adiopodoumé
Abidjan, COTE D'IVOIRE
00 225 23 50 20 16 (Mme Sall Badiéne Khady, Service Comptabilité et finances)
00 225 23 45 12 11

Données Banque CSRS

Nom
Adresse
Monnaie du compte

SGBCI AGENCE AKWABA
01 BP 1355 Abidjan 01
FCFA

Nom du compte: Centre Suisse de Recherches Scientifiques
--

CODE IBAN				
Code Swift	code banque	code Guichet	N° de compte	RIB
SGCICIAB	10008	01102	010215093110	15

Tel.1/ Fax
Tél.2

00 225 20 25 20 34 / 20 25 20 38 Mr MEL Kacou Responsable A
00225 20 25 20 35 Mme TOURE (Conseiller)

Correspondant en Europe

Société Générale France